

Kronos et la gestion du temps

Aide-mémoire pour le responsable de paie – Paie à gages

Étape 1 : Vérification des anomalies

- 1) Dans *Gestion des heures*, sélectionnez *Fin de la période de paie.* Affichez votre requête et sélectionnez la *Période précédente*.
- Choisissez les employés dont la feuille de temps contient des anomalies : heures supplémentaires non approuvées, pointage manquant et absence non motivée. Cliquez sur le raccourci *Feuille de temps* pour consulter les feuilles de temps.

MUKPONOS'		-							Déconn	ecter Chang	er le mot de passe l	Configuration	Aide
NKONO5	GÉNÉRAL 🔻	MES GENIES®	GESTION	N DES HEURES 👻	PLANIFICATION D'H	ORAIRES -	MES DONNÉES	MES LI	ENS -				
Feuille de temps Ho	raire Renseignei	ments personnels	Rapports Dis	ponibilité									
FIN DE LA PÉR	IODE DE PAIR		2007	Regulate Humorfind		10							
Dernière actualisation	: 12:46		Afficher	Intequete Hyperning	• Mo	difter							
			Période	Période de paie préc	édente 🔻 🗛	tualiser							
Actions * Pointag	e 🔻 Valeur 🔻 Ho	raire 🔻 Approbati	ons 🔻										
Nom 4.A	Approbation 2/	Approbation du responsable	Nom du responsable	PP clôturée	Heures supplémentair non approuvées	Pointage manquant	Absence non motivée	Violation des heures fixes	Règle de paie	Employé transféré	Dernière totalisation	Totaux à ce jour	Pério ve
Cadre, Louis					1				3-P-35h 0h60		18/9/2010 12:43	~	
									12-T-35h 0h30		02/9/2010 13:12	~	
	~					~			12-P-FLEX-70h		18/9/2010 12:45	~	
									12-T-70h-2S		02/9/2010 13:12	~	
									14-P-GEN 9h00		02/9/2010 13:12	~	
									14-P-GEN 9h00		02/9/2010 13:12	~	
	~								29-P-1820h		18/9/2010 12:45	~	
									29-P-1820h		10/9/2010 14:49	~	
									29-P-1820h		10/9/2010 14:49	~	

Corriger les anomalies ou demander à l'employé de faire les corrections

Pointage manquant

Ajouter, modifier ou supprimer des poinçons (voir Module 4, chapitre 4).

Absence non motivée

Inscrire une absence de courte ou longue durée (voir Module 6).

Heures supplémentaires non approuvées

Approbation des heures supplémentaires par le gestionnaire (voir Module 9, chapitre 1).

Montréal

Étape 2 : Vérification du total des heures saisies

- Dans Mes génies, sélectionnez Équilibre sem travail autres. Affichez votre requête et choisissez la Période précédente (bleus permanents et auxiliaires 35 heures).
- 2) Choisissez les employés dont le nombre d'heures total ne correspond pas au nombre d'heures standards par période de paie.
- 3) Cliquez sur le raccourci Feuille de temps pour consulter les feuilles de temps et faire les corrections.

KRONOS"	GÉNÉRAL -	MES GENIES® 🔻	GESTIO	N DES HEURES 🔻	PLANIFICATI	ON D'HORAIRES -	MES DOM	INÉES 🔻 🔪 MES LIENS	Déconnecter Changer le	mot de passe Configuratio	
euille de temps Hor	aire Renseignem	ents personnels Ra	pports Dis	ponibilité							
QUILIBRE SEM	I TRAVAIL -		Afficher	Tous les CC principal	xL	Modifier					
ernière actualisation	: 14:05		Période	Période de paie précédente Actualiser							
Actions T Pointage Matricule	▼ Valeur ▼ Hora No	m 1A	 Personr Heures Présenc 	e ▼ :	Heures Absences	Heures Absences SS	27	Heures Totales	Nombre d'heures standards par période de paie	Type d'employé	
				28:29				28:29	36:00	Temps plein, Régulier	

Étape 3 : Vérification des approbations du gestionnaire

Dans Gestion des heures, sélectionnez Fin de la période de paie. Affichez votre requête et sélectionnez la période précédente.

Approbation du gestionnaire

- 1) Cliquez sur Approbation du responsable.
- 2) Demandez au gestionnaire (ou celui qui le remplace) d'approuver les feuilles de temps qui n'ont pas été approuvées.

KRONO	GÉNÉRAI	. 🔹 MES GE	NIES® 🔹 🗸 GEST	TION DES HE	URES - PLA	NIFICATIO	N D'HORAIRES	- MES D	ONNÉES -	MES LI	Déconne ENS 🔻	cter Chang	er le mot de pass	e Config
uille de temps H	oraire Rappo	rts Disponibili	té											
IN DE LA PÉI	RIODE DE I	PAIE	Affici Pério	her Exercice	e 37 - 1 semaine de paie précédente	•	Modifier Actualiser							
Nom 1/	Approbation de l'employé	Approbation du responsable	Nom du responsable	PP clôturée	Heures supplé non approuvées	Pointage manquant	Absence non motivée	Violation des heures fixes	Règle de paie	Employé transfé	Dernière totalisation	Totaux à ce jour	Période de paie verrouillée	ld. de p
		1	gest37, Ges						14-P-GEN 0h30		19/2/2015 13:41	~		T40000
		1	gest37, Ges						14-P-GEN 0h30		19/2/2015 13:46	~		T4000
			_											

Étape 4 : Approbation par le responsable de paie

- 1) Dans Gestion des heures, sélectionnez Fin de la période de paie. Affichez votre requête et sélectionnez la Période précédente.
- 2) Cliquez sur *Actions*, *Sélectionner tout* et ensuite sur *Approbations*, *Approuver* afin d'approuver les feuilles de temps de tous les employés. Ceci permet d'empêcher les gestionnaires de faire toute modification.



Étape 5 : Rapport de primes

1) Dans Rapport, sélectionnez C001 GA – Rapport de vérification des primes. Affichez votre requête, choisissez la Période précédente et cliquez sur Générer le rapport.

RAPPORTS Dernière actualisation : 13:08	Afficher requête Modifier Période Période de paie précédente
RAPPORTS OPTIONS VÉRIFIER L'ÉTAT D'EXÉCUTION	
Générer le rapport Actualiser Planifier Courriel	Imprimer Imprimer écran
Tous Affectations de postes Attributs de personne C001 GA - Rapport de vérification des primes C001 GA - Transaction de temps-Interface C001 GA - Transaction de temps réelles	C001 GA - Rapport de vérification des primes

 Ouvrez le fichier lorsque terminé, allez vérifier et modifier les feuilles de temps des employés pour lesquels il y a des anomalies.

Étape 6 : Vérification du solde de la banque de temps compensé : auxiliaires

- Dans Mes génies, sélectionnez Solde de banques. Affichez votre requête et sélectionnez la Période précédente.
- 2) Cliquez sur la colonne *Temps compensé* afin de classer par ordre numérique.
- 3) Assurez-vous que le solde de cette banque ne dépasse pas le maximum permis selon l'horaire hebdomadaire de l'employé.
- 4) Lorsque le solde de la banque dépasse le maximum permis à la suite de l'accumulation de temps supplémentaire, les heures supplémentaires en excédent doivent être payées plutôt qu'accumulées.

Horaire hebdomadaire	Maximum
35 heures	140 heures
36 heures	144 heures
38 heures	152 heures
40 heures	160 heures



Étape 7: Rapport d'anomalies

1) Dans Rapports, sélectionnez C001 GA – Transaction de temps réelles-Anomalies. Affichez votre requête, choisissez la Période précédente et cliquez sur Générer le rapport.

RAPPORTS Dernière actualisation : 13:08		requête Modifier
	Période	Période de paie précédente
RAPPORTS OPTIONS VÉRIFIER L'ÉTAT D'EXÉCUTION Générer le rapport Actualiser Planifier Courriel	Imprim	mer Imprimer écran
C001 GA - Transaction de temps-Interface C001 GA - Transaction de temps réelles C001 GA - Transaction de temps réelles-Anomalies C001 GA - Transactions anomalies - Interface	co	:001 GA - Transaction de temps réelles-Anomalies
 C001 GA - Transactions d'écarts C001 GA - Transactions de temps exclues-Interface C001 TR-Rapport de vérification des primes de Disp 	De	escription Liste des transactions de temps réelles en anom

2) Dans l'onglet Vérifier l'état d'exécution, attendez que l'état du rapport soit terminé avant de l'ouvrir. S'il y a lieu, corrigez les anomalies et régénérez ce rapport afin qu'il n'y ait aucune anomalie.

Étape 8 : Rapport des transactions négatives

 Dans Rapport, sélectionnez Heures accumulées par les employés par CC (Excel). Affichez votre requête et sélectionnez la Date précise. Sous l'onglet Options, sélectionnez le format du courriel Document Microsoft Excel (xls.) et cliquez sur Courriel afin que le fichier soit transmis par courriel. Il faut générer ce rapport pour chaque journée de la période de paie.

RAPPORTS Dernière actualisation : 13:08	Afficher requête Modifier Période 16/2/2015, Date précise Image: Comparison of the précise of the précis
RAPPORTS OPTIONS VÉRIFIER L'ÉTAT D'EXÉCUTION Générer le rapport Actualiser Planifier Courriel	Imprimer Imprimer écran
Feuille d'affectation de personnel - hebdomadaire Feuille d'affectation de personnel - quotidien Heures accumulées par les employés par CC (Exce Heures des employés par centres de coût	Heures accumulées par les employés par CC (Exce

- 2) Ouvrez le fichier lorsque terminé, mettez un filtre à la colonne *Heures* et vérifiez les feuilles de temps des employés pour lesquels il y a des transactions négatives.
 - Supprimez les mauvais déplacements et refaites-les. (ex. : TS 1.5 vers TS 1.5 accumulé).
 - Ne faites rien lorsque les transactions négatives résultent de corrections de données historiques.

Étape 9 : Vérification des données

Catégorie de paie	Cols blancs auxiliaires	Cols bleus	Bibliothécaires occ. à temps partiel		
Absence autorisée avec solde	Commentaire dépendamment de la situation	Commentaire dépendamment de la situation	Commentaire dépendamment de la situation		
Activ. syndic. payée empl. Bnq Activ. syndic. payée empl. bnq loca Activ. syndic. payée employeur Activ. syndic. payée syndicat	Commentaire débutant par <i>LIB</i> (c. c. paragraphe 28.14)	Commentaire débutant par <i>LIB</i> Voir courrier paie # 48 18/12/2014	Commentaire débutant par <i>LIB</i>		
Affaire judiciaire	Commentaire débutant par <i>AJU</i> Transmettre un courriel au Service à la clientèle Paie précisant si l'employé a reçu une rémunération de la cour pour les heures inscrites dans cette catégorie. Dans l'affirmative, ajouter une copie du chèque reçu. (c. c. paragraphe 28.03)	Commentaire débutant par <i>AJU</i> Transmettre un courriel au Service à la clientèle Paie précisant si l'employé a reçu une rémunération de la cour pour les heures inscrites dans cette catégorie. Dans l'affirmative, ajouter une copie du chèque reçu.	Commentaire débutant par <i>AJU</i> Transmettre un courriel au Service à la clientèle Paie précisant si l'employé a reçu une rémunération de la cour pour les heures inscrites dans cette catégorie. Dans l'affirmative, ajouter une copie du chèque reçu. (c. c. paragraphe 3.5)		
Aide à la maison Aide à la maison SS Aide à la maison maladie anc.	Commentaire débutant par <i>AID</i> Catégorie de paie Aide à la maison fois (c. c. paragraphe 28.01b)	Commentaire débutant par AID	Commentaire débutant par <i>AID</i> Catégorie de paie <i>Aide à la maison fois</i> (c. c. alinéa 3.1.4.1)		
Congé social Congé social bnq maladie Congé social SS Congé social maladie anc.	Commentaire débutant par CS (c. c. paragraphe 28.03a)	Commentaire débutant par CS	Commentaire débutant par CS (c. c. paragraphe 3.7)		
CSST - 14 premiers jours CSST - 14 premiers jours récid. CSST - Taux horaire net	Calculer le taux horaire et l'inscrire sous la catégorie de paie CSST - Taux horaire net (c. c. article 25)	Calculer le taux horaire et l'inscrire sous la catégorie de paie CSST - Taux horaire net	Calculer le taux horaire et l'inscrire sous la catégorie de paie <i>CSST - Taux horaire net</i> (c. c. paragraphe 5.8)		
Formation	Commentaire débutant par FO	Commentaire débutant par FO	Commentaire débutant par FO		

Montréal 🎛

Catégorie de paie	Cols blancs auxiliaires	Cols bleus	Bibliothécaires occ. à temps partiel
Maladie SS	Vérifier que le solde de maladie soit à 0, sinon il faut vider la banque avant d'utiliser cette catégorie.	Vérifier que le solde de maladie soit à 0, sinon il faut vider la banque avant d'utiliser cette catégorie.	Vérifier que le solde de maladie soit à 0, sinon il faut vider la banque avant d'utiliser cette catégorie. (c. c. annexe B 4.2)
Mobile	Jour complet (c. c. alinéa 27.01f)	Jour complet Les congés mobiles peuvent être fractionnés en heures. Cependant, ces heures fractionnées ne peuvent être utilisées qu'en début ou en fin de quart de travail. (c. c. paragraphe 6.11d)	
Personnel bnq maladie	Catégorie de paie Congé perso fois	Catégorie de paie Congé perso. fois	Catégorie de paie Congé perso. fois
Personnel SS	Min. 1 h	Min. 1 h (5 fois par an, maximum 36 h)	Min. 1 h
Personnel maladie anc.	(c. c. paragraphe 28.02)	(c. c. paragraphe 8.10)	(c. c. annexe B 4.2)
Prime hors heures norm. 0.10 Prime hors hrs norm. 0.10 acc. Prime hors heures norm. 0.15 Prime hors hrs norm. 0.15 acc.	Vérifier liste des ayants droit	Prime horaire (c. c. paragraphe 13.10)	
Reprise de temps compensé Reprise de temps compensé ancien	Min. 1 h (c. c. alinéa 23.02d)	Les heures ainsi accumulées peuvent être utilisées au choix de l'employé, sur approbation de son supérieur immédiat. (c. c. paragraphe 7.10)	Min. 3 h (c. c. alinéa 5.2.4.4)
Vacances		Si les vacances sont prises en journées séparées, il faut ajouter les catégories de paie <i>Congé vacances fois</i> et <i>Congé</i>	Min. 3 h (c. c. alinéa 5.5.3.3)
Vacances SS	Min. 3 h (c. c. paragraphe 26.04)	<i>vacances temps.</i> Min. 1 jour (c. c. paragraphe 10.06)	



Étape 10 : Clôture des feuilles de temps

- 1) Dans Gestion des heures, sélectionnez Fin de la période de paie.
 - Affichez votre requête et choisissez la Période précédente. Dans Actions, cliquez sur Sélectionner tout et ensuite, dans Approbations, cliquez sur Clôturer.

🚯 KRONOS'	GÉNÉRAL 🔻	MES	GENIES® - G	ESTION	DES HEURES 🔻	PLANIFICATION D'H	ORAIRES -	M
Feuille de temps Ho	raire Renseigner	nents p	ersonnels Rapport	ts Disp	onibilité			
FIN DE LA PÉRI Dernière actualisation Actions T Pointag	IODE DE PAIE	raire *	Af Pé Approbations P	fficher ériode ersonne	Requête Hyperfind Période de paie préc	édente 🗸 Ac	difier tualiser	
Nom 2A	Approbation de l'employé 1∇	Appr du res	Approuver Annuler l'approbation	u able	PP clôturée	Heures supplémentair non approuvées	Pointage manquant	
	~	1	<u>Clôturer</u>	/lagd	i			
	~	1	Formate	ur, Magd	i.			

- 2) Cliquez sur Actualiser. S'il y a des échecs, clôturez individuellement dans les feuilles de temps.
- 3) Vérifiez le résultat de la clôture à l'aide du génie Bilan des modifications collectives, dans l'onglet Général.
 - Au besoin
- Faites le suivi du dossier de l'employé lors d'un changement de statut, d'accréditation ou d'horaire :
 - Complétez le dossier personnel de l'employé (voir Module 2, chapitre 3).
 - À la demande de la Division de la paie, inscrivez la nouvelle règle de paie en ajoutant une ligne (n'écrasez jamais l'ancienne règle de paie), le numéro de « badge » et le groupe d'horodateur (s'il y a lieu) dans l'onglet Affectation de poste/gestion des heures.
 - Inscrivez le nombre d'heures standards par semaine et le nombre d'heures standards par période de paie dans l'onglet *Affectation de poste/gestion des heures*.
 - Ajoutez ou modifiez l'horaire de l'employé (voir Module 3, chapitre 2).
- Inscrivez les congés fériés (voir <u>Module 5</u>).
- Inscrivez les catégories de paie Congé perso fois ou Aide à la maison fois (voir Module 6).
- Générez des rapports (voir Module 12).